2 B3

RIVIERE LA TET

entre ILLE-sur-TET et SAINT-FELIU-d'AMONT

et

TORRENT du BOULES en aval de BOULTENERE

Application du décret loi du 30 octobre 1935

et du règlement d'administration publique du

du 20 octobre 1937

PLAN DES SURFACES SUBMERSIBLES

Echelle : 1/10 000e

Légende

ZONE A

ZONE B

Dressé par l'Ingénieur

d'Arrondissement soussigné,

PERPIGNAN, le 29 Juin 1959

Signé : DELORME

Vu et présenté

PERPIGNAN, le 10 Juillet 1959

L'Ingénieur en Chef

Signé : COLIN

Copie certifiée conforme à l'original dressée en août 1973 à l'aide d'un assemblage diagrandissements photographiques de la nouvelle carte de France au 1/25000 (feuilles publiées en 1964 et 1971)

Perpignan le

L'Ingénieur du TPE.

G. Galossoff

Dessinateur : P. Cras

LA TÊT
TÊT
Rabaquet
Reglella
Ribesalbes
Néfiach
MILLAS
Ille-sur-Tet
Corneilla-la-R
St-Feliu-d'Amont
Ermila
le Colomer
Bouleternère
Bouleternère
Bouleternère